

dieses Ansatzes bleibt allerdings in den Anfängen stecken und könnte als Versuch missverstanden werden, die individuelle Verantwortung durch Hinweise auf Gruppenzugehörigkeit zu entlasten. Bei Pfenninger lesen wir: «Je einflussreicher Heinrich Walther wurde, desto stärker wirkten nicht-katholische Einflüsse auf ihn.» (Hervorhebung GK, S. 25). Flecks «Denkkollektiv» müssten wir in diesem Fall wohl im Plural denken, als Verbindung von rechtsnationalen Haltungen, die im katholischen Milieu kein Korrektiv hatten (S. 196). Im Verlauf der Lektüre erfahren wir, wen Pfenninger zum pauschal gefassten Denkkollektiv zählt: zum Beispiel den Militär Eugen Bircher, den Diplomat Hans Frölicher oder den Chefbeamten Heinrich Rothmund etc. Im Gegensatz zu der bis zu einem gewissen Grad einleuchtenden Zuordnung wäre, was allerdings von der biografischen Spur weggeführt hätte, in einem weiteren Schritt noch abzuklären, worin sich Angehörige von Kollektiven doch auch voneinander unterscheiden. Dies wäre innerhalb des katholisch-konservativen Milieus mit systematischen Vergleichen zwischen dem radikaleren Freiburger Lager und dem etwas gemässigten Innerschweizer Lager und innerhalb dieses zweiten Lagers zwischen Walther, Etter und etwa dem christlich-sozialen «Vaterland»-Redaktor und Nationalrat Karl Wick mit vertretbarem Aufwand machbar gewesen.

Wie im oben zitierten Satz angenommen wird, war Walther nicht nur beeinflussendes Subjekt, sondern auch beeinflusstes Objekt. Pfenninger nimmt den heute gängigen Begriff des «Influenzierens» auf (S. 219). Walther könnte mit seinem Einfluss vor allem bereits bestehende Haltungen bekräftigt haben. Die Grenzen seines Einflusses werden in eklatanter Weise sichtbar im erfolglosen Versuch vom November 1940, den freisinnigen Bundesrat Stampfli zu bewegen, eine Wirtschaftsgemeinschaft mit NS-Deutschland anzustreben (S. 178f., 220f.).

Pfenningers Arbeit vermittelt alles in allem eine gut nachvollziehbare und in den weiteren weltpolitischen Kontext eingebettete Darstellung von Walthers Positionsbezügen, und sie stellt uns mit seinem Einbezug von Flecks theoretischem Konzept einen Ansatz zur Verfügung, den weiterzuverfolgen sich lohnt.

*Georg Kreis, Basel*

Marisa Fois, *Héritages coloniaux. Les Suisses d'Algérie*, Zurich: Seismo, 2021, 184 pages, 16 images, 3 tableaux.

Fondé sur des recherches menées dans le cadre d'un projet financé par le FNS<sup>10</sup> et publié en *open access*, cet ouvrage contribue à revisiter l'histoire européenne de la (dé)colonisation à travers l'étude de la Cinquième Suisse et en mettant l'accent sur les migrations engendrées par ces phénomènes. Participant au rectificatif de l'image d'une Suisse sans passé colonial, Marisa Fois se penche sur l'implication des autorités fédérales et des Suisses<sup>11</sup> dans les processus coloniaux en Algérie, sous régime colonial français de 1930 à 1962.

Composé de cinq chapitres, cet ouvrage suit une trame chronologique. À l'imprégnation de la pensée impérialiste s'ajoute, au début du XX<sup>e</sup> siècle, dans un contexte marqué par la montée des nationalismes, la constitution d'un imaginaire collectif positif autour de la population helvétique établie à l'étranger (chapitre 1). Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une «colonie» suisse se développe en Algérie, dans le sillage des activités menées

<sup>10</sup> Projet FNS dirigé par Sandro Cattacin et Stefanie Prezioso: «Suisse et décolonisation: le cas de l'Association des Suisses spoliés d'Algérie ou d'outre-mer (ASSAOM)».

<sup>11</sup> A dessein, seul le masculin est mentionné ici tant les femmes sont les grandes absentes de l'histoire qui est retracée dans cet ouvrage.

par la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif. Dans sa stratégie de peuplement, le gouvernement français encourage les Suisses à s'installer en Algérie, si bien que cette destination devient, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le deuxième pays d'Afrique où la diaspora suisse est la plus nombreuse (chapitre 2). Marisa Fois rappelle ainsi qu'à côté des contributions et investissements économiques, la Suisse offre aussi des ressources humaines essentielles à la conquête coloniale. Avec la guerre de libération nationale qui démarre en novembre 1954, la présence des Européens est remise en cause. Malgré les recommandations de départ, un rapatriement officiel ne sera jamais mis sur pied par la Confédération (chapitre 3). La diplomatie menée par les autorités, les mesures de protection prises sur place et la constitution finalement d'un fonds de solidarité, en 1958, par la Nouvelle Société Helvétique ne suffisent pas à retenir les Suisses installés en Algérie. Ces derniers ne se sentent pas soutenus par leur pays d'origine qui mène une politique trop pro-algérienne à leur goût. «[P]erçus comme des colonisateurs» (p. 82), ils sont de plus en plus nombreux à quitter définitivement leur pays d'adoption. Marisa Fois montre ensuite très bien à quel point le fossé entre la Cinquième Suisse, pourtant objet de célébrations dès l'entre-deux-guerres, et la Suisse officielle se creuse après le retour (chapitre 4). L'épineuse question de l'indemnisation des biens nationalisés occupe, certes, passablement les autorités suisses, mais celles-ci ne souhaitent pas pour autant mettre en danger les relations bilatérales avec les nouvelles autorités algériennes. Les négociations menées avec la France échouent aussi. C'est dans un contexte totalement différent de celui de l'entre-deux-guerres, marqué par les initiatives xénophobes Schwarzenbach et dans lequel les expatriés de retour ne reçoivent pas l'accueil espéré, que l'Association des Suisses spoliés d'Algérie ou d'outre-mer (l'ASSAOM) est créée, le 28 janvier 1967, à Genève. Porte-parole des spoliés, ce «groupe de pression» (p. 130) cherche à obtenir, sans grand succès comme le montre Marisa Fois, le soutien de l'opinion publique, en plus des ressources pour réparer et indemniser les préjudices, ainsi que des mesures susceptibles de faciliter leur réintégration dans la société suisse. Le dernier chapitre, qui constitue la partie la plus inédite de l'ouvrage (chapitre 5), se concentre sur l'histoire de cette Association et, un peu plus largement, sur l'histoire des associations de rapatriés. En s'intéressant aux histoires personnelles de ces Suisses spoliés et à l'identité collective, ainsi qu'à la mémoire, qu'ils cherchent à reconstruire en commun, l'auteure apporte un éclairage nouveau sur l'histoire de la migration de retour des rapatriés helvétiques. À la marge de l'histoire officielle, cette réflexion constitue un apport original à l'histoire de la Cinquième Suisse et de ses relations avec les autorités. Cependant, plusieurs zones d'ombre persistent au sujet de l'histoire de cette diaspora et de cette Association. Marisa Fois donne quelques indications sur des dirigeants de l'ASSAOM, mais dit très peu de choses de ses membres. Qui sont-ils? Quelles étaient leurs activités en Algérie? Ont-ils recréé en Suisse des sociabilités qui existaient déjà en Algérie? Dans quelle mesure ont-ils participé aux violences coloniales? Quelles professions exercent-ils à leur retour? Quelle place les femmes occupent-elles dans cette Association? Est-on vraiment en présence d'un groupe avec une identité commune ou s'agit-il davantage d'une communauté imaginée? Quel est le poids de cette Association au regard d'autres structures associatives comme la Confédération européenne des spoliés d'outre-mer (CESOM) ou l'Organisation des Suisses de l'étranger? Le sort réservé aux Suisses d'Algérie est-il vraiment moins bon que celui réservé aux ressortissants d'autres colonies, comme les représentants de l'ASSAOM le déplorent? Marisa Fois tient à redonner «la parole» aux acteurs de l'époque, en les citant abondamment, mais elle thématise finalement assez peu la question des particularités propres à la diaspora helvétique.

que, comme son hétérogénéité culturelle et linguistique, ainsi que le caractère binational de près de la moitié des Suisses installés en Algérie. Même si l'appétit du lecteur n'est pas totalement comblé, Marisa Fois atteint son objectif en apportant une pierre significative au débat académique et public, très vivant ces dernières années, sur le rapport qu'entretient la Suisse à son passé colonial. Dans le prolongement de cette réflexion, elle a également participé à la publication, en 2022 chez Seismo, d'une bande dessinée tirée de ses recherches: «Au revoir Algérie».

*Raphaëlle Ruppen Coutaz, Lausanne*

Sébastien Farré, *L'affaire Henny. Le Comité international de la Croix-Rouge et les massacres de Paracuellos de Jarama (novembre–décembre 1936)*, Genève: Georg, 2022, 207 pages.

Que s'est-il exactement passé dans le ciel madrilène en ce 8 décembre 1936 vers 12 heures 30? En réalité, les faits bruts sont établis depuis longtemps. Un avion français est abattu par deux chasseurs russes au service de la République espagnole, qui vit des heures difficiles face à l'assaut des troupes rebelles commandées par le général Franco. Mais s'agit-il d'une fâcheuse méprise ou d'un attentat? Les rumeurs les plus fantaisistes circulent. Parmi les quelques passagers figurent, non seulement, un célèbre reporter plutôt favorable au camp républicain et qui ne survivra aux blessures reçues lors du raid, mais aussi le délégué de la Croix-Rouge Georges Henny. Ce dernier ayant documenté les crimes commis par le gouvernement espagnol légal et dont furent victimes plus de 2'000 prisonniers nationalistes, aurait-il fallu l'empêcher de parler?

La thèse d'un tir accidentel est certes privilégiée mais la question fait encore polémique en Espagne. Quoi qu'il en soit, le délégué basé à Madrid et blessé à la jambe dans l'aventure avait déjà fait parvenir ses rapports au siège de Genève, via la valise diplomatique. Malgré tout, cette affaire est révélatrice des difficultés éprouvées par le CICR, surtout lorsqu'il s'agit d'affronter une guerre civile. Coincée entre son devoir de neutralité, les intérêts de la Confédération et ceux des autres pays, l'organisation doit continuellement manœuvrer pour pouvoir offrir ses services, centrés sur le renseignement, sur le rassemblement d'informations quant aux personnes emprisonnées ou disparues et sur le soutien aux prisonniers. Car durant cette guerre, la Croix-Rouge est mal à l'aise. Neutre, elle est aux premières loges du massacre de Paracuellos mais entretient de nombreux contacts avec le gouvernement, alors que les délégués stationnés dans des villes en mains franquistes n'auront que rarement accès aux prisons placées sous leur juridiction. L'action du CICR n'aurait-elle pas été trop favorable aux futurs vainqueurs de la guerre?

À travers la personne de Georges Henny, Sébastien Farré analyse finement mais non sans sévérité l'action du CICR, qui ne dispose alors, il est vrai, que de moyens rudimentaires. Tandis que l'historiographie a eu tendance à magnifier le labeur du CICR sur la base du témoignage de Marcel Junod, délégué principal en Espagne mais installé en Pays basque français, l'auteur parle plutôt de l'échec de la mission de l'institution humanitaire, qui veut développer son action tout en s'attachant à protéger ses délégués, posture qui amène l'organisation à ciseler son narratif en vantant sa neutralité tout en manifestant une compréhension plus grande pour les exactions des nationalistes. En définitive, le CICR se verra critiqué par toutes les parties. Le destin mémoriel que l'organisation réserve à Georges Henny, médecin de formation, illustre cette position ambiguë.

Très engagé dans sa mission, mais aussi critique à l'égard du siège, Henny n'hésite pas à prendre des risques non négligeables pour aider, dans la mesure de ses moyens et